



Utilisation de photo de produit

Par **destock**, le **22/02/2016** à **10:27**

Bonjour,rnrnDans le cadre de mon magasin de destockage de produits de marque je souhaitais faire imprimer et distribuer en boîte aux lettres un dépliant présentant un échantillon des produits vendus.rnrnPuis-je, sans problème, mettre sur ce dépliant des photos prises par moi même de produits que j'ai en magasin ? A savoir si je prend en photo un baril de lessive [X] (acheté en toute légalité) puis-je le mettre sur mon dépliant, sans forcément citer la marque (en notant juste lessive grande marque) bien que celle-ci soit bien évidemment visible sur la photo. Ce dépliant notera aussi les prix de vente pratiqués en magasin.rnrnMerci d'avance pour votre aide.rnrnCdt.

Par **bpicod**, le **07/04/2016** à **09:13**

Bonjour,rnrnIl n'y a aucun problème. Les droits sur les produits que vous avez en magasin sont "épuisés" puisque vous les avez achetés. Vous pouvez donc en faire usage ou commerce . De plus vous en faites des photos pour un dépliant gratuit.rnEnfin, vous bénéficiez très certainement de l'exception de référence nécessaire prévue par l'article L.713-6 b) du code de la propriété intellectuelle.rnrnBien cordialement.